



Séance du 16/09/2025

Délibération N°160925/03

Nombre de conseillers en exercice :	47
Présents : ...	37
Excusés :	10
Pouvoirs : ...	6
Votants : ...	43
- dont « pour » : ...	43
- dont « contre » : ...	0
- dont abstention :	0

Le **16 septembre 2025 à 20h30**, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 10 septembre 2025, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHERS à SARRON**.

Présents : Mrs et Mmes ASSIBAT Marie, POMIES Claude, LAFFITTAU Corinne, BARRAILH-LAFARGUE Vincent, BARON Chrystelle, PELLARINI Philippe, MALHERBE Bernard, BARRAUD Danielle, DARRIEUMERLOU Nathalie, MARTI Jérémy, GACHIE Florence, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, SEBI Catherine, BERDOULET Cédric, DEHEZ Gérard, DUCONGE Joëlle, CASTAING Marie Laurence, LARRAT Nicole, ROUABLE Hervé, LALANNE Jean Michel, CARREAU Pascal, LAFARGUE Vincent, BRETHERS Philippe, BAQUIE Pascal, GIJSBERS Lambert, FABERES Nadine, PARGADE Jacques, SAINT GERMAIN Dominique, DOREILH Jean-Paul, DUFAU Jean Jacques, CAMPAGNE Jean Luc, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : LAGRAVE Xavier, MECHIN Isabelle, DUBOSC Sonia, MARTIN Didier, BOP Philippe, CAZABAN Yves, SAINT GERMAIN Paulette, VACHER Béatrice, LAFARGUE Lionel, MADER Karl.

Pouvoirs : LAGRAVE Xavier à ASSIBAT Marie
 MECHIN Isabelle à LAFFITTAU Corinne
 SAINT GERMAIN Paulette à LALANNE Jean Michel
 CAZABAN Yves à GACHIE Florence
 VACHER Béatrice à MARTI Jérémy
 LAFARGUE Lionel à BRETHERS Philippe


Objet : Budget principal- décision modificative n° 1

M. le Président présente la décision modificative suivante qui prend notamment en compte des régularisations d'imputations budgétaires à la demande des services de la DDFIP, des travaux au centre de loisirs d'Aire, une étude thermique aux cuisines centrales et l'intégration des recettes et des dépenses inhérentes au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) notifié le 17 juillet 2025.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
		<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
410-2138 : Autres constructions	-238 000		
410-21313 : Bâtiments médicaux sociaux	238 000		
281-21735-202402 : Ombrières cuisines	-21 146		
281-21738-202402 : Ombrières cuisines	21 146		
845-2151-202501 : Voirie 2025	-400 000		
845-21751-202501 : Voirie 2025	400 000		
845-21538-202501 : Réseaux voirie 2025	-400 000		
845-217538-202501 : Réseaux voirie 2025	400 000		
633-2158-201205 : Signalétique touristique	-15 000		
633-2152-201205 : Signalétique touristique	15 000		
020-21318 : Aménagement parking CDC	-51 000		
020-2128 : Aménagement parking CDC	51 000		
281-21578 : Matériel cuisine	-75 100		
281-21838 : Matériel informatique cuisine	2 000		
281-21848 : Mobilier cuisine	1 800		
281-2188 : Matériel cuisine	71 300		
213-21831 : Informatique service scolaire	10 000		
213-21841 : Mobilier service scolaire	-10 000		
281-2031 : Etudes thermique cuisine	5 000	024- cession four cuisine	1 800
281-2031 : Etudes de sols avant travaux	5 000	041-2031 : Intégration frais d'études	5 000
410-2138 -201803 : achat logement MSP	128 250	041-2031 : Intégration frais insertion	900
60-21321 : travaux Gambetta	12 000	021 : Virement du fonctionnement	111 900
633-21318-202104 : Office de tourisme	-37 000		
020-2185 : renouvellement téléphonie	1 500		
331-21735 : Travaux centre loisirs	100 000		
331-21838 : Informatique centre loisirs	2 000		
331-21848 : Mobilier centre loisirs	12 000		
331-2188 : centre loisirs : signalétique	6 000		
410-21848 : Mobilier logement MSP	2 300		
410-2188 : Matériel logement maison santé	900		
041-281-21738 : Intégration frais études	5 900		
01-27638 : Avance budget Bassia	-124 250		
Total dépenses :	119 600	Total recettes :	119 600

 **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
281-6541 : Admission en non valeur	55	01-73111 : Contributions directes	71 856
313-6541 : Admission en non valeur	300	01-732221 : Reversement FPIC	145 670
735-7391118 : Dégrèvement GEMAPI	2 000	01-741124 : DGF intercommunalité	1 634
01-7392221 : Prélèvement FPIC	151 845	01-741126 : DGF de compensation	-18 010
60-65821 : Sub.équilibre vente Bassia	18 130	01-74832 : Compensation exo CFE	45 930
410-617 : Etudes pôle de santé	-37 150		
023 : Virement section d'investissement	111 900		
Total dépenses :	247 080	Total recettes :	247 080

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les modifications d'ouverture de crédits ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe BRETHERS

